

**PROCÈS-VERBAL DU 16 OCTOBRE 2025  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE AU PETIT BOIS  
Centre de service scolaire de Sorel-Tracy**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Au Petit Bois, tenue le 16 octobre 2025, à 18 h 30, à la bibliothèque de l'établissement, situé au : 1060, rue Des Grands-Bois, Sorel-Tracy, Québec, J3P 7T7, à laquelle sont présents :

<b>Membres</b>					
<b>Parents</b>	✓	<b>Personnel</b>	✓	<b>Communauté</b>	✓
M <sup>me</sup> Isabelle Marinacci, Présidente	✓	M <sup>me</sup> Isabelle Pontbriand, enseignante	✓	Autre invité :	□
M <sup>me</sup> Fanny Civel, Vice-présidente	✓	M <sup>me</sup> Catherine Salvas, enseignante	✓		
M <sup>me</sup> Janie S. Cournoyer	✓	M <sup>me</sup> Marie-Ève Dubé, enseignante d'anglais	✓	<b>Direction</b>	
M <sup>me</sup> Catherine Parent	AM	M <sup>me</sup> Sonia Gendron, orthopédagogue	✓	M <sup>me</sup> Marie-Ève Michon	✓
M <sup>me</sup> Isabelle Grenier	✓	M <sup>me</sup> Anny Dufour, T.E.S.	✓		
M. Olivier Lemoine	✓	M <sup>me</sup> Karyne Déziel, Responsable du SDG	✓		
Substituts :					
M <sup>me</sup> Laurence Godin					
M <sup>me</sup> Sophie Lemire	✓				

AM : Absence motivée ANM : Absence non motivée

## **1. SUJETS STATUAIRES**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18 h 34 et la direction procède à la vérification du quorum.

**C.É.-25-10-076**

### **1.2 Lecture, ajouts et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Madame Karyne Déziel que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité  
C.É.-25-10-076**

**C.É.-25-10-077**

### **1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 16 juin 2025**

Il est proposé par Madame Sonia Gendron d'adopter le procès-verbal du 16 juin 2025.

**Adopté à l'unanimité  
C.É.-25-10-077**

### **1.4 Suivi au procès-verbal du 16 juin 2025**

Pour le compte scolaire, le nombre de photocopies a été revu à la baisse. Un suivi rigoureux est demandé. Une vigie est maintenant instaurée.

L'évaluation des résultats de l'établissement versus le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Les fonds à destination spéciale ont été présentés aux membres par la direction et il est annexé au présent procès-verbal.

## 1.5 Période de questions du public

Pas de public présent.

## 2. SUJETS DE DÉCISIONS

C.É.-25-10-078

### 2.1 Choix de la présidence et de la vice-présidence

**Considérant les articles 56 et 107** de la Loi sur l'instruction publique, il est proposé par Madame Isabelle Grenier et appuyé par Madame Karyne Déziel que Madame Isabelle Marinacci soit nommée au poste de présidente et Madame Fanny Civel élue vice-présidente au Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

C.É.-25-10-079

### 2.2 Choix d'une secrétaire

Il est proposé par Madame Isabelle Pontbriand appuyé par Madame Anny Dufour de nommer Madame Catherine Salvat à titre de secrétaire pour le Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

C.É.-25-10-080

### 2.3 Nomination du ou des représentant(s) de la communauté

**Considérant l'article 42** de la Loi sur l'instruction publique, il est proposé par Madame Fanny Civel et appuyé par Madame Isabelle Pontbriand que Madame Andrée René soit sollicitée pour faire partie du Conseil d'établissement à titre de membre de la communauté.

C.É.-25-10-081

### 2.4 Adoption des règles de régie interne

**Considérant les articles 67 et 108** de la Loi sur l'instruction publique, il est proposé par Madame Jany S. Cournoyer et appuyé par Madame Isabelle Pontbriand d'adopter les règles de régie interne telles que présentées par la direction et annexées au présent procès-verbal.

C.É.-25-10-082

### 2.5 Approbation des normes et modalités d'évaluation, l'éducation à la sexualité et les COPS 2025-2026

Il est proposé par Madame Karyne Déziel et appuyé par Madame Sonia Gendron d'approuver les normes et modalités d'évaluation, les contenus d'éducation à la sexualité et les COPS pour l'année scolaire 2025-2026, tels que présentés par la direction et annexés au présent procès-verbal.

C.É.-25-10-083

### 2.6 Calendrier des rencontres du C.É.

**Considérant les articles 67 et 108** de la Loi sur l'instruction publique, il est proposé par Madame Anny Dufour et appuyé par Madame Karyne Déziel d'adopter les dates des rencontres telles que présentées par la direction et annexées au présent procès-verbal.

C.É.-25-10-084

### 2.7 Adoption du budget annuel de fonctionnement du C.É.

**Considérant les articles 66 et 108** de la Loi sur l'instruction publique, il est proposé par Madame Sophie Lemire et appuyé par Madame Sonia Gendron d'adopter le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement au montant de 235 \$, tel que présenté par la direction.

C.É.25-10-085

## 2.8 Adoption du budget annuel de l'école

**CONSIDÉRANT les articles 95 et 96,24** de la Loi sur l'instruction publique, concernant le budget annuel de l'établissement;

**CONSIDÉRANT** que le C.É. adopte et soumet le budget à l'approbation du Centre de services scolaire (à la direction générale selon la délégation de pouvoir);

**CONSIDÉRANT** que le C.É. reçoit de la direction une reddition de comptes;

**Il est proposé par Madame Anny Dufour et appuyé de Madame Isabelle Grenier que le C.É. adopte le budget annuel de l'école, tel que présenté par la direction et annexé au présent procès-verbal.**

C.É.25-10-086

## 2.9 Adoption du rapport annuel de la présidence du C.É. 2024-2025

**CONSIDÉRANT l'article 82** de la Loi sur l'instruction publique, concernant le rapport annuel du C.É. stipulant le Conseil d'établissement;

**CONSIDÉRANT** que le C.É. prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités;

**Il est proposé par Madame Janie S. Cournoyer et appuyé par Madame Isabelle Grenier que le C.É. adopte le rapport annuel 2024-2025, tel que présenté par la présidence et annexé au présent procès-verbal et en transmette une copie au Centre de services scolaire.**

C.É.25-10-087

## 2.10 Location du gymnase 2025-2026

Il est proposé par Madame Isabelle Pontbriand et appuyé par Madame Marie-Ève Dubé d'approuver les locations du gymnase telles que présentées par la direction et annexées au présent procès-verbal.

C.É.25-10-088

## 2.11 Approbation des sorties éducatives

**CONSIDÉRANT les articles 87 et 89** de la Loi sur l'instruction publique, concernant les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement;

**CONSIDÉRANT** les discussions et consultations des membres du personnel de l'établissement;

**Il est proposé par Madame Karyne Déziel et appuyé par Madame Marie-Ève Dubé que le C.É. approuve les activités éducatives suivantes : Laser Force, sorties au parc, Chouette à voir, Ferme du Bassin, Colonie des Grèves, Orchestre Symphonique de Montréal, Azimut et Zukari dont les détails ont été présentés par la direction et dont les documents explicatifs sont annexés au présent procès-verbal.**

C.É.25-10-089

## 2.12 Campagnes de financement

**CONSIDÉRANT les articles 94 et 110.4** de la Loi sur l'instruction publique, il est proposé par Madame Isabelle Grenier et appuyé par Madame Karyne Déziel de participer aux campagnes de financement suivantes : vente de chocolat, les Super Recycleurs (15 ou 16 avril 2026), collecte de contenants consignés, Colle à moi, Emballage Super C, vente de cônes de bonbons et la petite danse de Noël telles que présentées par la direction et annexées au présent procès-verbal. Les

documents contiennent les détails sur les dates et l'utilisation des fonds amassés.

De plus, il est convenu que Madame Audrey Chalifoux sera le parent responsable des campagnes de financement pour l'école et que Madame Maggie Cardin soit la responsable des campagnes de financement pour le groupe PEIA.

### **3. SUJETS D'INFORMATIONS**

#### **3.1 Fonctions et pouvoirs d'un Conseil d'établissement et dénonciation d'intérêt**

#### **3.2 Formation obligatoire pour tous les nouveaux membres**

#### **3.3 Suivi du projet éducatif**

#### **3.4 Information de la présidence**

#### **3.5 Information de la direction**

- Retour sur le déroulement de la rentrée scolaire;
- Ajout d'une classe de maternelle au mois d'août 2025;
- Information sur le personnel de l'école : mentionner les nouveaux enseignants et intervenants (Madame Sandra Perron Langlois, Madame Andrée Monfet, Madame Noémie Matte, Madame Julie Noël St-Sauveur, Madame Isabelle Godin, Madame Audrey Villiard-Létourneau, Madame Marie-Pierre Niquette, Madame Laurie-Anne Tremblay et Madame Marie-Pier Bilodeau Tremblay – belle équipe);
- Présence d'un chien d'assistance dans l'école;
- Suivi des photos et démarches des parents pour l'achat;
- Concernant les comptes scolaires : plusieurs modes de paiement possibles (en ligne, en argent comptant, ou par chèque). Des ententes peuvent être faites si un parent vit une difficulté financière. Celui-ci doit communiquer avec la direction. Les comptes scolaires 2025-2026 ont été ajustés en fonction des coûts réels. Le montant des photocopies pour les cahiers maison ont été calculés à l'aide d'un fichier élaboré par les ressources financières;
- Pénurie de personnel : la dotation se poursuit, mais le recrutement n'est pas facile. Nous sommes créatifs pour trouver des solutions (beaucoup de remplacements : 561/651 – temporaire, à la journée. Classe 101 – Caroline Nadeau pour l'instant. Anglais – remplacement à la journée. Concierge – remplacement par un autre concierge du CSSST les lundis, mardis et mercredis, puis par une firme externe les jeudis et vendredis. Madame Roxanne Lemay, nouvelle concierge, remplace notre 2<sup>e</sup> concierge.
- Nouvelle organisation pour les services complémentaires, afin de maximiser les ressources pour répondre aux besoins des élèves qui présentent des défis. Nous sommes en période de changement et d'adaptation, mais on doit apprendre à travailler autrement et innover dans le contexte où les ressources sont plus limitées. Cette année, Madame Christiane Bouthillier poursuit son mandat avec nous dans l'accompagnement de l'équipe école concernant l'encadrement, l'enseignement explicite des comportements. C'est dans ce contexte aussi que la direction a pris la décision de faire faire des affiches pour aider les élèves à se rappeler des comportements attendus. Celles-ci seront installées dans la cour d'école sous peu.

- Suivi concernant les travaux pour la cour d'école : lignage au sol et l'éventuel achat de 3 tables de ping-pong extérieures qui sera financé avec le montant du GDPL de 2022. Nous sommes en attente de l'acceptation. Madame Andréanne Ménard nous donne un support pour ces démarches. En ce qui concerne la somme du GDPL de 2025, nous avons le projet de faire installer une glissade dans la cour du 2<sup>e</sup> cycle. On attend des nouvelles de l'organisme. De plus, une rencontre a eu lieu entre la direction et Monsieur Anthony Poupart du CISSSME pour avoir d'autres options de financement et de réalisation dans le projet pour la cour d'école.
- Mesure alimentaire : les collations sont accessibles pour tous les élèves de l'école. Madame Karyne Déziel s'occupe des achats pour celles-ci (budget de 4 521,00 \$).
- Suivi budgétaire avec la nouvelle règle des ETC, cette année nous apporte plus de contraintes. Une récente directive ministérielle est attendue depuis le remaniement gouvernemental, mais pouvait le faire avant. Un suivi budgétaire plus rigoureux est nécessaire.
- Nouvel Intranet qui permettra une meilleure communication interne et externe. On invite les parents à consulter le site du CSSST. Un fil d'actualité sera mis à jour quotidiennement pour informer les parents des activités du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.
- Migration des appareils électroniques vers Windows 11. Si les élèves qui utilisent des portables pour leurs apprentissages rencontrent des difficultés, nous apporterons l'aide nécessaire, afin qu'ils ne soient pas pénalisés.

### **3.6 Information des enseignant(s) et du service de garde**

- Voyage PEIA : 28-29 et 30 avril 2026;
- Retrait des micro-ondes au SDG (approximativement entre 230 et 250 élèves présents par dîner)

### **3.7 Information de l'O.P.P.**

- Présentation du calendrier des activités (le bal des finissants se transforme en soirée des finissants).

### **3.8 Information de la représentante au comité de parents**

Aucun représentant(e) nommé(e) pour l'instant.

## **4. VARIA**

- 4.1
- 4.2
- 4.3

## **5. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le jeudi 4 décembre 2025, à 18 h 30.

C.É.-25-10-090 **6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

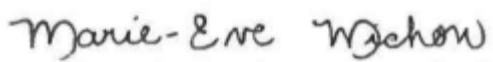
Madame Anny Dufour propose la levée de l'assemblée à 20 h 46.

**Approuvé par Madame Karyne Déziel  
C.É.-25-10-090**



---

La présidence



---

La direction